



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 24 mars 2022

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	16
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
17 mars 2022	
DATE D’AFFICHAGE	
25 MARS 2022	
Codification : 7.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 25 MARS 2022 et publication du 25 MARS 2022 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt-deux, le **vingt-quatre**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **dix-sept mars deux mille vingt-deux** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Patrick PORNET (arrive à 20h15), Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN (arrive à 20h20) et Lucie ROCH.

Absents avec excuse :

André ALEX donne pouvoir à Christian LAREURE
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Didier DUPIN
Sylvain GIRARDIN donne pouvoir à Patrick DUCROS

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Lucie ROCH

OBJET : 2022-008 : affectation du résultat de l'exercice 2021 – budget communal M 14

L'examen du Compte Administratif 2021 du budget général M 14 fait apparaître un excédent de fonctionnement net de 705 164,41 €.

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, il convient d'affecter ce résultat comme suit :

- 419 465,52 € en recette d'investissement (article 1068 excédents de fonctionnement capitalisés)
- Et le solde, c'est-à-dire 285 698,89 €, en recette de fonctionnement (article 002 résultat de fonctionnement reporté).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'affectation du résultat telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,



A PERREUX, le 25 mars 2022

Le Maire,
Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20220324-2022-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2022

Publication : 25/03/2022